

INTRODUCTION

Le développement durable : décrypter les enjeux politiques

CATHERINE AUBERTIN
FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN

Le développement durable¹ est un thème très en vogue. Rien de bien surprenant lorsque l'on sait que ce concept porte l'ambition normative d'instaurer un état universel de bien-être en humanisant et en « écologisant » l'économie. Face aux menaces de dérèglements de la biosphère, le développement durable propose schématiquement un monde où ce que nos sociétés considèrent comme des anomalies aurait disparu : la pauvreté, les inégalités, les égoïsmes, la prédation de la nature, les dérives de la science... Cette énonciation concourt, tout aussi schématiquement en retour, à diaboliser notre mode de développement actuel. Oscillant entre le déni de réalité et le catastrophisme, des avis très divergents s'expriment : des appels à la mobilisation et à la responsabilisation, des cris d'espoir et des constats de découragement, des dénonciations de complots et de manipulations.

Le développement durable est né d'une triple prise de conscience. Tout d'abord, des dangers que nos modes de vie font peser sur notre planète. Un récent rapport de l'Onu² conclut que 60 % des écosystèmes permettant la vie sur Terre ont été dégradés. L'émission de gaz à effet de serre augmentera selon toute probabilité d'un bon tiers entre 1996 et 2020 dans les pays de l'OCDE, alors que l'UICN prévoit l'extinction d'une espèce de mammifère sur quatre dans les prochaines décennies. Ensuite, de la persistance des inégalités entre les hommes. Le dernier indicateur du développement humain du

(1) Le développement durable connaît de multiples définitions. La formulation initiale est attribuée à la commission Brundtland (1987) : le développement durable est un type de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Plus tard, le sommet de Rio en tirera les conclusions selon lesquelles, pour respecter les droits des générations futures, toute politique de développement doit intégrer les composantes économiques, sociales et environnementales. À ces trois « piliers » du développement durable s'ajouteront par la suite la composante culturelle, la gouvernance...

(2) Onu, « Évaluation des écosystèmes pour le millénaire – Millenium Ecosystem Assessment. Strengthening Capacity to Manage Ecosystems Sustainably for Human Well-Being », mars 2005.



Pnud³ enregistre la dégradation de la situation socioéconomique de vingt et un pays, alors que les inégalités entre pays riches et pays pauvres, mais aussi à l'intérieur de chaque pays, se creusent. Enfin, d'une inquiétude concernant la poursuite de la croissance économique. Les observateurs s'inquiètent des successions de chocs boursiers, d'une croissance économique non créatrice d'emploi et d'une science dont les progrès dans la maîtrise de l'atome ou de la manipulation du vivant ne seraient régulés que par les lois du marché.

Le développement durable s'impose alors comme un concept opératoire qui doit permettre d'évaluer les risques, d'informer les opinions, de guider l'action politique. Ses adeptes, comme d'ailleurs ses détracteurs, entendent fournir des rapports et des fiches techniques, des indicateurs et des observatoires, des modes d'emploi pour une « bonne gouvernance » et des codes de bonne conduite, des audits et des labels... Des lois, des conventions et des décrets prolifèrent, très souvent sans que des clauses contraignantes y soient rattachées. Les ouvrages de référence, semblables à des encyclopédies, passent en revue les problèmes d'environnement globaux et tous les aspects possibles de la vie en société, sans arriver à en donner une vision unifiée. Le développement durable prend la forme d'un empilement de problèmes qu'il convient de cadrer par grandes questions (thèmes, secteurs d'activité, disciplines...) pour que des spécialistes attirés puissent formuler diagnostics et solutions, et donner un sens et un contenu à l'impératif de développement durable.

Il y a assurément un effet de mode qui traverse cette abondante et très diverse littérature. Qu'y a-t-il de réellement novateur ? Ne se trouve-t-on pas souvent devant un « recyclage » de propos, d'objectifs, de méthodes de travail élaborés dans d'autres contextes et d'autres buts, qui cherchent là un nouveau débouché et une nouvelle légitimité ? Chacun voit en effet la durabilité à sa porte. Chaque acteur entend donner sa vision et convaincre les autres du bien-fondé de son point de vue et de sa participation à la construction de l'édifice, si bien que le développement durable apparaît encore davantage comme un ensemble de solutions à la multitude de problèmes qui se posent aujourd'hui à l'humanité. Or, avant d'en arriver là, il conviendrait d'inverser ce raisonnement. Plus qu'une solution, le développement durable est d'abord, et avant tout, l'expression d'un problème – l'intrication de crises économiques, sociales et environnementales – et de la difficulté à y faire face. D'où la nécessité de décrypter les enjeux politiques du développement durable.

C'est ce à quoi vise cet ouvrage, en fournissant des clés de lecture au travers de l'analyse d'événements marquants, de stratégies d'acteurs, de politiques mises en œuvre, d'instruments économiques et juridiques mobilisés – autant d'éléments, eux-mêmes controversés, sur lesquels se construisent les débats constitutifs de la problématique du développement durable. Quels doivent être les objectifs sociaux assignés à nos

(3) V. Pnud, *Rapport mondial sur le développement humain 2004*, Economica, Paris, 2004.

sociétés ? Comment est-il possible de les atteindre ? En quoi ces éléments diffèrent-ils de nos façons actuelles de penser et de faire ? Autant de questions sur lesquelles il n'y a pas de consensus, ni scientifique, ni politique, ni économique.

Pour aborder cette complexité ont été réunis plusieurs chercheurs de diverses disciplines travaillant sur des questions et des objets de recherche qui, d'une manière ou d'une autre, relèvent de la problématique du développement durable. Après avoir donné un cadrage historique et théorique général de la notion de développement durable, le premier chapitre permet de comprendre les origines des divers courants de pensée qui s'affrontent au nom du développement durable, de repérer ce qui s'enracine dans des traditions théoriques anciennes et ce qui peut apparaître comme des propositions plus novatrices. Pour cela, un long détour du côté de l'analyse économique s'avère indispensable. La question de l'évolution dans le long terme du capitalisme, en ce qui concerne ses dimensions sociales et environnementales, est aussi ancienne que l'économie politique. Ce questionnement a pris un tour nouveau à partir du début des années soixante-dix, avec des interrogations sur les limites de la croissance, puis, à partir des années quatre-vingt, avec l'élaboration de diverses doctrines économiques en matière de développement durable. On verra que s'affrontent des visions qui, d'un côté, réaffirment le primat de la croissance et, de l'autre, remettent en cause les priorités mais aussi les cadres d'analyse de l'économie dominante. On trouve ainsi un très large éventail de positionnements politiques, allant du néolibéralisme à l'altermondialisme.

Le deuxième chapitre analyse comment les questions du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité sont devenues des problèmes d'environnement global dont les solutions doivent répondre aux impératifs du développement durable. Les conventions d'environnement signées au Sommet de la Terre, à Rio, visent à modifier les relations de l'Homme et de la nature en redistribuant des droits et des responsabilités entre les États et entre les gouvernements et leurs sociétés civiles. Il s'agit d'instaurer des régimes de coordination internationale, des normes de gestion pour réguler les pratiques humaines, individuelles ou collectives. Les auteurs mettent en évidence les convergences entre les deux conventions, en particulier dans le recours aux instruments économiques, avec la tentative de création d'un marché de permis négociables dans le cas du changement climatique, et d'un marché des ressources génétiques dans le cas de la diversité biologique.

Les trois chapitres suivants portent sur les acteurs qui s'approprient et se disputent l'enjeu du développement durable : les États, le monde des organisations non gouvernementales et celui des firmes. Un certain nombre d'États, signataires des grandes conventions, ont mis en place des stratégies nationales de développement durable. On se focalisera sur les différentes initiatives françaises, dans la préparation du sommet de Johannesburg, dans la rédaction de la Charte environnementale, dans la révision de la Constitution, etc. Parallèlement, les ONG se présentent comme des acteurs primordiaux pour la définition du développement durable. Partant d'une posture très critique dans les années soixante-dix, nombre d'entre elles



mettent en œuvre aujourd'hui divers types de partenariat avec les entreprises et les acteurs publics. Qu'en est-il de ces actions, de leur légitimité, de leur mode opératoire et de leur évaluation ? Le dernier chapitre fait un retour historique sur la poussée de l'« environnementalisme » des firmes. L'auteur rappelle comment ces acteurs privés se sont peu à peu mobilisés face aux questions d'environnement et comment ils se sont alors saisis de la problématique du développement durable. Combinant souci de légitimité et préoccupations de marché, cette évolution est marquée par la formation de *lobbies*, l'établissement de partenariats avec des ONG environnementales et la mise en place d'outils de gestion (normes Iso, écologie industrielle).

La conclusion synthétise ces articles en insistant sur l'ambivalence de la notion de développement durable.

Aubertin Catherine, Vivien F.D.

Le développement durable : décrypter les enjeux politiques.

In : Aubertin Catherine (dir.), Vivien F.D. (dir.).
Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux.

Paris : La Documentation Française, 2006, p. 11-14.

(Les Etudes de la Documentation Française ; 5226). ISSN 1763-6191